



**Montreuil-en-Touraine**

Conseil Municipal  
Séance du 03 avril 2023

Extrait du registre des délibérations  
Ville de Montreuil en Touraine

■ Délibération n°2023-015

## TARIFS DU CIMETIÈRE

Nombre de conseillers en exercice : 14

Date de la convocation : 24 mars 2023

Nombre de présents : 09

Nombre d'exprimés : 11

L'an deux mil vingt trois, le trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle communale, sous la présidence de Monsieur Claude Cicutti, Maire.

**Présents :** Claude Cicutti ; Gertrude Lejeune ; Mireille Cicutti ; Annabelle Sellier ; Aurélie Gabillon ; Didier Maurice ; Christophe Béline (arrivée 19h18) ; Philippe Morlec ; Marie Dufour ;

**Absents :** Cindy Desroches, Anne-Laure Gautron, Théo Valibus ;

**Absent excusé :** Sylvain Pasnon pouvoir à Claude Cicutti ; Eloïse Meslet pouvoir à Aurélie Gabillon

**Secrétaire de séance :** Mireille Cicutti

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 19 février 2009 portant sur les tarifs des concessions du cimetière ;

CONSIDÉRANT la nécessité de réviser les tarifs;

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer les tarifs, applicables à compter du 7 avril 2023, comme suit :

PRESTATIONS	DURÉE	TARIFS
CONCESSION	15 ANS	180€
	30 ANS	250€
COLUMBARIUM	15 ANS	350€
	30 ANS	500€
JARDIN DU SOUVENIR		50€

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer les tarifs tel que présentés, à compter du 7 avril 2023.

..

Fait et délibéré le 3 avril 2023



Claude CICCUTTI

Le Maire